



COMITÉ DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE MONDIALE

**Quarante-huitième session (session extraordinaire)
«Sécurité alimentaire et nutrition – faire la différence»**

4 juin 2021

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

Gestion du temps

La quarante-huitième session (session extraordinaire) du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) sera l'occasion d'un dialogue profond et d'interactions significatives, dans la perspective de l'adoption attendue des recommandations du Comité en matière de politiques sur les approches agroécologiques et autres approches novatrices. Les délégués sont priés de faire des interventions succinctes (de trois minutes au maximum), étroitement liées au point examiné. Il est demandé à tous les délégués d'envoyer le texte de leur déclaration par courrier électronique à l'adresse cfs@fao.org; celui-ci sera publié (dans la langue originale) dans la section prévue à cet effet sur la page web de la quarante-huitième session (session extraordinaire) du CSA.

Dans l'éventualité où la délégation d'un État membre compterait dans ses rangs des personnalités de haut rang (Ministre, Vice-Ministre, Secrétaire d'État ou fonctions équivalentes), elle est priée d'en informer le Secrétariat, qui lui accordera un rang de priorité sur la liste des orateurs.

Les autres documents peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org.

I. QUESTIONS RELATIVES À L'ORGANISATION

- a) Adoption de l'ordre du jour (*pour décision*)
- b) Composition du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (*pour information*)

Documents d'information:

- CFS 2021/48/1/Rev.2 – Ordre du jour provisoire de la quarante-huitième session du CSA (le présent document)
- CSA 2021/48/Inf.2 – Composition du Comité de la sécurité alimentaire mondiale

II. ADOPTION DES RECOMMANDATIONS EN MATIÈRE DE POLITIQUES SUR LES APPROCHES AGROÉCOLOGIQUES ET AUTRES APPROCHES NOVATRICES (*pour décision*)

À l'issue de consultations et de négociations associant toutes les parties, la version finale des recommandations en matière de politiques sur les approches agroécologiques et autres approches novatrices sera présentée au CSA réuni en séance plénière, pour examen et approbation.

Déclarations liminaires prononcées par les personnes suivantes ou leur délégué:

- le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies (ONU)
- le Président du CSA
- le Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)
- le Président du Fonds international de développement agricole (FIDA)
- le Directeur exécutif du Programme alimentaire mondial (PAM)
- le Président du Comité directeur du Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition (HLPE)

Documents d'information:

- CFS 2021/48/2 – Recommandations du CSA en matière de politiques sur les approches agroécologiques et autres approches innovantes pour une agriculture et des systèmes alimentaires durables propres à améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition
- CFS 2021/48/3/Rev.1 – Recommandations du CSA en matière de politiques sur les approches agroécologiques et autres approches innovantes pour une agriculture et des systèmes alimentaires durables propres à améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition – Projet de décisions

III. RAPPORT DE LA SESSION

- a) Adoption du rapport de la session.